

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 28 juin 2022

N° VA_DEL2022_107

Objet : Séjour chantier jeunes du 2 au 9 juillet 2022 à la Ferme de la Donne

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin à 18h45, le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Étaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Sylvain ESTAGER, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE, Françoise MARTIN, ayant donné pouvoir à Nelly BOYAVAL, Alexis VLANDAS, ayant donné pouvoir à Saliha KHATIR, Lahanissa MADI, ayant donné pouvoir à Farid OUKAID, André LAURENT, ayant donné pouvoir à Gérard CAUDRON, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Christian CARNOIS, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Catherine BOUTTÉ, Dominique GUERIN étant excusés.

Dans le cadre de la politique municipale d'accompagnement social des jeunes, la Maison des Genêts et le service Prévention de la délinquance de la Ville de Villeneuve d'Ascq organisent du 2 au 9 juillet 2022 un séjour chantier jeunes pour 9 jeunes de 18/25 ans sur le site municipal de la Ferme de la Donne à Rémuzat dans la Drôme.

Ce séjour entre dans le cadre du projet de fonctionnement du secteur prévention jeunesse de la Maison des Genêts et du service Prévention de la Ville.

Les jeunes éligibles au séjour chantier jeunes sont principalement des filles et garçons majeurs accompagnés par les travailleurs sociaux intervenants dans les structures préalablement citées ci-dessus.

En effet pour la plupart, les jeunes ciblés cumulent de grosses difficultés, qu'elles soient liées à leur santé, leur logement, leur insertion professionnelle. C'est l'occasion de dresser un bilan réaliste de leur environnement et de leur situation afin qu'ils puissent prendre conscience de leurs responsabilités et éviter qu'ils tombent dans la marginalisation.

Le travail effectué auprès d'eux durant l'année, consiste à rechercher des solutions à ces problèmes au travers de multiples démarches. Ces actions restent la priorité, c'est dans le souci de consolider un travail effectué avec ce public que ce séjour constitue un outil intéressant.

Les objectifs généraux recherchés à travers ce séjour chantier jeunes sont de/

- travailler la dynamique de groupe,

- valoriser les compétences de chacun,
- redonner du sens au travail,
- créer des liens sociaux,
- instaurer une relation de confiance entre les jeunes et les accompagnateurs afin de favoriser un climat convivial propice à la communication et aux échanges ;

Afin que l'engagement des jeunes dans ce séjour chantier jeunes soit régulier un contrat d'engagement est signé au début des inscriptions.

Les dépenses liées au fonctionnement (transport, alimentation, location de véhicule, prestations de services, etc.) seront prises en charge par la Mission Locale « Adélie » et la Ville de Villeneuve d'Ascq.

Le projet global de fonctionnement du séjour chantier jeunes est joint en annexe.

Après avis de la Commission n°3 Solidarité, sécurité, vie quotidienne, vie associative, état civil, cimetières, participation citoyenne, action sociale du lundi 23 mai 2022, Il est proposé aux membres du conseil :

- de mettre en œuvre le projet chantier jeunes à Rémuzat;
- d'approuver le partenariat avec les partenaires cités dans le descriptif du projet;
- d'autoriser les dépenses liées au séjour chantier jeunes à Rémuzat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 1 juillet 2022 à la porte de la mairie, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20220628-188650A-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 30 juin 2022

SEJOUR CHANTIER JEUNES A REMUZAT

DU 2 AU 9 JUILLET 2022

MAISON DES GENÊTS /SERVICE PREVENTION ET SANTE

DESCRIPTIF DU PROJET

Zone d'intervention et dates :

Le chantier se déroule dans la Drôme à Rémuzat, plus particulièrement à la Ferme de la Donne du 2 au 9 juillet 2022.

Objectifs de l'action :

Les objectifs principaux de l'action sont :

- Créer une rupture chez le jeune
- Développer la relation de confiance entre le jeune et le professionnel
- Initier les jeunes à des savoirs faire
- Permettre aux jeunes de se dépasser par le biais d'activités physiques et sportives
- Travailler de manière conviviale sur la vie en collectivité

Contenu du projet / Supports de l'action

Il est proposé un séjour de 7 jours dans la Drôme Provençale, plus précisément à Rémuzat où la commune de Villeneuve d'Ascq détient une ferme où sont organisés les centres de vacances de la Ville de Villeneuve d'Ascq.

Durant le séjour, des travaux de rénovation du bâtiment, l'installation d'une dalle de béton et le montage des tentes familiales du séjour vacances familles seront suggérés aux jeunes.

L'Animateur Insertion Prévention Jeunesse de la Maison des Genêts et l'Éducateur spécialisé du service Prévention encadreront les différents travaux à effectuer sur place en lien avec les services techniques de la ville qui aura établi une feuille de route et un cahier des charges.

Parallèlement à ce chantier, des activités à vocation sportives dans des milieux spécifiques seront proposées avec un guide de moyenne montagne diplômé d'État, ancien éducateur spécialisé et détenteur d'une licence STAPS.

L'activités prévues sont de la randonnée pédestre, de la randonnée aquatique qui viendront en alternance avec le chantier.

Déroulement / calendrier de l'action

- En amont (février à juin) : repérage des jeunes – entretiens individuels – réunion collectives - organisation de l'action – autofinancements- élaboration d'un planning et un budget prévisionnel
- Sur place (juillet 2022) : réalisation du chantier et des activités sportives – temps collectifs (repas, sorties..) – Temps d'échanges avec les professionnels –
- Après l'action (juillet à octobre) : bilan de l'action – restitution lors de temps forts proposés par les différentes structures (portes ouvertes, Assemblée Générale..) – Continuité de l'accompagnement socioprofessionnel avec les partenaires adéquats et enclenchement de démarches- Solutionner les différentes problématiques repérées.

ENCADREMENT SPÉCIFIQUE À L'ACTION

- Un éducateur spécialisé du service Prévention de la ville diplômé d'État Educateur Spécialisé et un Master 2 Sciences de l'Éducation
- Un animateur insertion prévention jeunesse de la Maison des Genêts (Maison de quartier municipale) diplômé d'un DEJEPS et d'une Maîtrise d'Anthropologie

- Un guide de montagne prestataire du projet diplômé d'Etat, détenteur d'un DEFA et également d'une licence STAPS

LE PARTENARIAT

- La Mairie de Villeneuve d'Ascq : mise à disposition de 2 agents, du chantier ainsi que du matériel – participation financière également au projet par le biais des 2 structures participant au projet – collaboration avec le service technique –suivi des jeunes
- ADÉLIE de Villeneuve d'Ascq/Mons en Baroeul : suivi des jeunes et participation financière au projet
- Le Pôle Emploi avec qui nous travaillons pour l'insertion professionnelle du public ciblé
- Les foyers de jeunes travailleurs
- L'UTAPS pour le suivi de certains jeunes et de leur famille
- Le CCAS pour le suivi de certains jeunes et de leur famille

LE SUIVI

Les modalités et critères d'évaluation du projet se découpent en plusieurs thématiques :

- **La conformité de l'action au regard de ce qui était prévu**
 - Réalisation des tâches
 - Réalisation des activités
 - Nombre de jeunes
 - Ressenti global (cohésion de groupe, respect des règles, temps collectifs..)
 - Participation du groupe à toutes les étapes (autofinancement, chantier, restitution...)
 - Atteinte des objectifs généraux
- **L'apport de l'action dans le parcours du jeune**
 - Approfondissement du projet du jeune
 - Développement de la relation entre jeune et professionnel
 - Sorties positives à l'issue du chantier - Avancement dans le parcours
 - Acquisition de savoirs faire et savoirs être
- **Le partenariat dans l'action**
 - Implication des partenaires durant tout le projet
 - Qualité du travail partenarial entre professionnels et envers le public

BUDGET PREVISIONNEL SEJOUR CHANTIER JEUNES A REMUZAT 2022

COÛTS		FINANCEMENTS	
Hébergement (1/2 Pension) :	5 106,00 €	Ville de Villeneuve d'Ascq :	5 000,00 €
Location véhicule :	700,00 €	Mission Locale/Adélie :	1 500,00 €
Péages + carburants :	500,00 €	Autofinancements :	806,00 €
Alimentation :	500,00 €	Annappes Entr'aide :	500,00 €
Prestations : (Guide)	1 000,00 €		
TOTAL	7 806,00 €	TOTAL	7 806,00 €